

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130718-2013_B363-DE
Date de télétransmission : 24/07/2013
Date de réception préfecture : 24/07/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



communauté du
PAYS D'AIX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 JUILLET 2013

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_B363

OBJET : Environnement, cadre de vie et développement durable - Proposition de candidature à l'appel à projets national sur les innovations locales dans la rénovation énergétique

Le 18 juillet 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle Emilien Ventre de Rousset, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 12 juillet 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, Vice-Président, Ventabren – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron -

Excusé(s) avec pouvoir :

BENNOUR Dabib, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – DELOCHE Gérard, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à SUSINI Jules – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à PAOLI Stéphane – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian -

Excusé(s) :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air -

Monsieur Robert CHARDON donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 18 JUILLET 2013

Rapporteur : Jacques BUCKI
Co-rapporteurs : Robert CHARDON
Jean-Claude FERAUD

Thématique : Environnement, Cadre de Vie et Développement Durable.

Objet : Proposition de candidature à l'appel à projets national sur les innovations locales dans la rénovation énergétique.

Décision du Bureau.

Mes Chers Collègues,

Il s'agit d'autoriser la Communauté du Pays d'Aix à présenter sa candidature à un appel à projets « sur les innovations locales dans la rénovation énergétique », destiné à repérer et promouvoir les démarches initiées par les collectivités. Si la CPA est retenue à cet appel à projets, elle sera aidée et accompagnée pour la conception et la mise en œuvre des démarches visant à déclencher les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements.

Exposé des motifs :

Le Plan Climat du Pays d'Aix vise la rénovation thermique de 3.000 logements privés par an pour répondre aux objectifs de réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) d'ici 2020, et dans ce cadre, réduire la contribution du secteur habitat au bilan global de 27 %. Sur le plan opérationnel, il est nécessaire de multiplier par deux le nombre de rénovations actuelles, et surtout améliorer considérablement la qualité et la performance des travaux.

Agir sur la rénovation des logements publics et privés, c'est permettre aussi au plus grand nombre de maîtriser ses consommations et ses dépenses d'énergie, les

polluants atmosphériques issus des énergies fossiles, améliorer l'efficacité énergétique et la valeur patrimoniale du logement, développer les énergies renouvelables, réduire la précarité énergétique et développer des emplois locaux dans le bâtiment et le conseil.

Le gouvernement lance un plan d'investissement pour la rénovation énergétique de l'habitat, et un appel à projets national pour **repérer et promouvoir** les démarches initiées par les collectivités.

Dans cet appel à projets, la Communauté du Pays d'Aix et ses communes pourraient ainsi valoriser les initiatives qu'elle a mis en oeuvre dans ces domaines :

- Etude d' « Accès aux économies d'énergie pour tous », qui a consisté, sur un échantillon de 76 habitations, à mesurer les besoins en travaux et les leviers et les freins à leur réalisation,
- Action de préfiguration d'une plateforme d'accompagnement des ménages modestes,
- Lancement à Lambesc, le 5 avril 2013, d'un guichet unique pour la rénovation,
- Augmentation de l'intervention de l'aide aux propriétaires dans le cadre de l'habitat indigne,
- Aide aux primo accédants pour la rénovation des logements,
- Poursuite, depuis 2004, d'une aide financière à l'installation d'énergies renouvelables dans les habitations (eau chaude et chauffage solaires, chauffages bois),
- Ecoconditionnalité des aides à la rénovation et à la construction pour les bailleurs sociaux,
- Dispositifs d'information des habitants par deux Espaces Info Energie,
- Réalisation d'un réseau de chaleur bois pour l'opération de création du quartier durable « Grand Coudoux »,
- Passage au bois du réseau de chaleur urbain d'Aix en Provence,
- Opération des Trophées des familles éco citoyennes avec Wiki 2D.

Compte tenu de toutes ces opérations, et de la volonté exprimée par la CPA dans son Plan Climat de rendre prioritaire la rénovation thermique des logements, il est proposé que la CPA réponde à cet appel à projets.

Si la CPA est retenue à cet appel à projets, elle sera aidée et accompagnée pour la conception et la mise en œuvre des démarches visant à déclencher les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements. Un prix sera décerné pour les démarches les plus intéressantes, au regard des critères : innovation - reproductibilité, prise en compte du contexte local, prise en compte de la notion de

précarité, efficience et efficacité du dispositif, suivi des résultats, économie sociale et solidaire.

L'échelle pertinente d'intervention est le territoire du Pays d'Aix bientôt élargi aux nouvelles communes.

Le calendrier est le suivant :

- Dépôt des candidatures : 30 septembre 2013
- Restitution des résultats nationaux : début décembre 2013.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment « *prendre toute décision concernant la conclusion de tous contrats et conventions réserve faite de la délégation consentie par le Conseil au Président* » ;

VU la délibération n°2013_A052 du Conseil Communautaire du 28 mars 2013 relative à l'adoption du Plan Climat ;

Vu l'avis de la Commission Environnement Risques en date du 10 juin 2013.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** de répondre à l'appel à projets national sur les innovations locales dans la rénovation énergétique ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les autres pièces relatives à ce dossier.

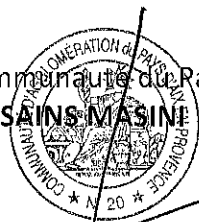
2013_B363

OBJET : Environnement, cadre de vie et développement durable - Proposition de candidature à l'appel à projets national sur les innovations locales dans la rénovation énergétique

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



23 JUL. 2013